



Ecole – Collège – Lycée

## Aux familles des élèves et futurs élèves du lycée

Strasbourg le 6 juin 2017

Chers parents, chers élèves,

Vous le savez tous à présent ; notre établissement fait partie des 50 établissements qui expérimenteront le déploiement des ressources et manuels numériques au lycée, dès la rentrée de septembre 2017.

Face aux questions légitimes que vous vous posez probablement, nous vous prions de trouver ci-dessous les premières informations indiquées par la Région Grand Est :

### **Quelles sont les modalités de l'intervention régionale ?**

*La possibilité d'acquérir un équipement est proposé à l'ensemble des lycéens et leurs familles, au rythme du déploiement des Ressources/Manuels Numériques. L'aide régionale est de 50% du prix de l'équipement plafonnée à 225 €, pour les familles dont le revenu net mensuel est inférieur à 6000 €, soit 72 000 € par an. La Région Grand Est paiera directement le titulaire du marché, seul le différentiel sera à charge de la famille. La Région n'interviendra que pour les équipements acquis auprès du titulaire du marché « équipements numériques ». Les parents qui feront le choix d'un autre fournisseur ne seront pas soutenus financièrement.*

### **Les modalités de commande de l'équipement individuel pour les familles :**

- **Un Kit d'information à destination des familles vous sera transmis de la part de la Région Grand Est entre le 26 et le 30 juin par le biais de l'ENT et sur le site de Notre Dame.**
- **Un site de saisie des demandes par les familles sera ouvert au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet : <http://aideslyceens.grandest.fr>**
- **Les familles pourront saisir leurs demandes « au fil de l'eau ». Les demandes saisies avant le 30 juillet permettront une livraison du 4 au 15 septembre, selon un planning négocié avec le titulaire du marché. Les demandes ultérieures au 30 juillet seront livrées plus tardivement.**

*Les familles formuleront leurs demandes (choix de l'équipement, des modalités de financement retenues) en joignant toutes les pièces exigées (notamment le dernier avis d'imposition permettant de justifier les revenus et donc l'aide régionale). Un envoi de dossier sous forme papier est possible.*

*La confirmation de la commande sera adressée par courrier (numérique ou postal) aux familles avec la confirmation de l'aide régionale (ou non), le reste à charge, la date de livraison (livraison dans chacun des établissements entre le 4 et le 15 septembre 2017 pour les commandes validées au 30 juillet 2017) ;*

### **Quelles configurations seront proposées par la Région Grand Est ?**

- *Tablette 10 pouces, avec ou sans clavier amovible ;*
  - *Ordinateur portable, 12.6 pouces minimum, de type bureautique, adapté aux usages traditionnels (Office, Internet) ;*
  - *Ordinateur de type PAO/CAO (Publication ou Conception Assistée par Ordinateur), 12.6 pouces minimum, plus performant, adapté à certains usages particuliers (logiciels de dessin industriel par exemple).*
- **Attention : le matériel demandé pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> de Notre Dame est une tablette 10 pouces sans clavier.**

### Quels seront les tarifs des équipements ?

Les prix définitifs seront communiqués après l'attribution du marché public, début juillet au plus tard. L'estimatif s'établit à 400-420 € pour une tablette avec clavier, 450 € pour un ordinateur portable bureautique, supérieur à 700 € pour l'ordinateur PAO/CAO, tous services inclus (protection de transport, garantie de 3 ans, livraison, prêt à l'emploi, Microsoft Office inclus).

### Les modalités de paiement proposées aux familles

Les familles ont la possibilité de régler leur participation selon plusieurs modes de paiement :

- **Au comptant** : Chèque ; Mandat cash ; Carte bancaire.
- **A crédit** : Carte bancaire ou mandat SEPA (paiement en 4 fois sans frais) ; Mandat SEPA en cas de crédit 12, 24 ou 36 mois.
- **Si le bénéficiaire règle sa participation par carte bancaire**, le débit ne sera effectué que le jour de la livraison. Afin de permettre ce règlement dès le premier jour de l'ouverture de la période de commande, le titulaire du marché anticipera via un site dédié, l'ensemble des opérations bancaires préalables à l'acceptation de ce mode de paiement (administratives et techniques).
- **Si le bénéficiaire règle sa participation par mandat cash**, celui-ci doit être encaissé dès sa réception par le titulaire.
- **Si le bénéficiaire règle sa participation par chèque**, celui-ci sera encaissé 25 jours avant la date de livraison de son équipement (prévu au planning établi par la Région) pour permettre au titulaire du marché une vérification de la validité du paiement.
- Quel que soit le mode de paiement, la facture, servant également d'attestation de garantie, est délivrée lors de la distribution de l'équipement.

### Quelle information sera donnée aux familles (suivi de dossier) ?

Les familles recevront un identifiant/mot de passe personnel dans le courrier de confirmation, permettant un prépaiement en ligne (Carte Bleue), un suivi en temps réel du dossier, les modalités de la commande, les modalités de l'accès à une assistance.

### Quelles sont les garanties/assurances (couvertures, durées, tarifs, modalités) ?

Les équipements sont tous couverts par une garantie de 3 ans, pièces (y compris écran et batterie), et main d'oeuvre. Le délai de restitution de l'équipement à l'élève est de 10 jours maximum, aux frais du titulaire du marché.

Une assurance dommages accidentels et vols, d'une durée de un à trois ans est incluse dans l'offre régionale. Les dommages couverts seront au minimum les suivants :

- Chute avec pour conséquence bris d'écran et plasturgie ;
- Eléments laissés sur le clavier lors de la fermeture de l'écran (même conséquences) ;
- Touches clavier.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, et vous prions d'agréer, chers parents, chers élèves, nos salutations distinguées.

Franck NICOLAS  
Chef d'Etablissement